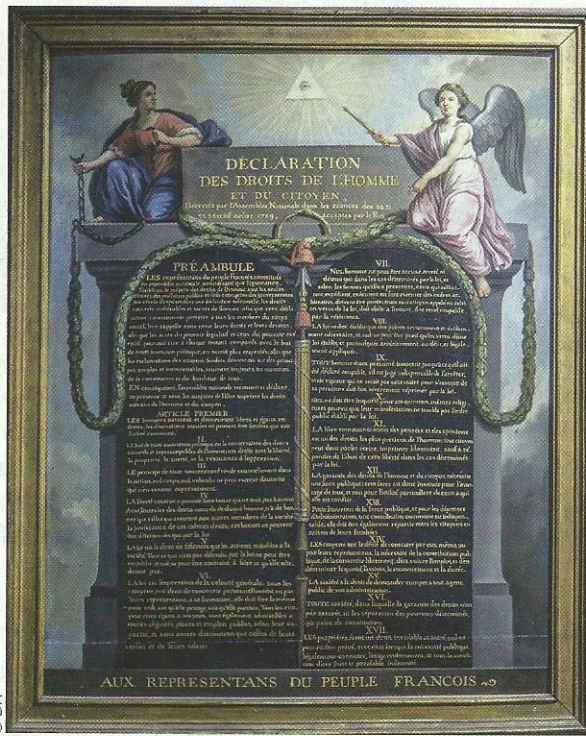


Réfugiés : une politique au mépris des droits de l'homme

La France continue d'être un lieu de transit, un isthme à franchir vers le Royaume-Uni pour la grande majorité des migrants. Actuellement, plusieurs centaines d'Érythréens (souvent mineurs) de réfugiés afghans, de familles, « errent » dans cette zone géographique.

« L'appel d'air » mythifié

Au nom de la lutte contre « l'appel d'air » que serait un minimum d'accueil organisé et conforme aux droits élémentaires de la personne humaine, la « jungle » de Calais a été démantelée en octobre 2016 et le camp de la Linière près de Dunkerque (détruit par un incendie en avril) ne sera pas reconstruit. On retrouve donc l'impasse chronique vécue depuis une vingtaine d'années dans ce secteur. Le littoral Nord n'est que la partie émergée et spectaculaire du problème. Il apparaît que la puissance publique a renoncé à prendre en compte la présence de centaines de personnes, femmes et enfants inclus, en se défaussant sur l'action d'associations humanitaires et d'initiatives individuelles.



d'entre eux sont accueillis au « pays des Droits de l'Homme » et la demande d'asile est plafonnée à 7 % de hausse sur les deux dernières années.

La loi impose à l'État de proposer un lit aux demandeurs d'asile. 85 700 demandes ont été déposées en France en 2016. 55 000 places sont offertes dans les centres d'accueil auxquelles il faut ajouter 10 000 places d'hébergement d'urgence. Phénomène en développement, des bénévoles s'engagent, malgré quelques dizaines de procès contre certains d'entre eux, jusqu'au fichage « S » parfois.

Et demain ?

La campagne électorale de la présidentielle n'a guère traité le sujet, tétanisée par les vociférations d'une partie de la droite et de l'extrême droite

Le secours privilégié au lieu de l'hospitalité

Il y a une incohérence majeure à vouloir affirmer que la France est le pays des « Droits de l'Homme » et observer, dans le même temps, que le secours, chichement mesuré, l'emporte sur l'hospitalité. Cette hypocrisie, initiée par la droite la plus conservatrice, a pour objectif de décourager les futurs candidats à l'exil. L'arasement du camp de Sangatte en 2002 devait régler le problème, on a vu ce qu'il en était advenu. Loin de tarir les « flux de migrants », les demandeurs d'asile continuent d'arriver d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. Si on se concentre sur la voie méditerranéenne d'arrivée : 180 000 traversées enregistrées en 2016 auxquelles on doit ajouter le tragique bilan de 5 000 morts en mer. On relève, depuis janvier 2017, 37 000 départs de Libye ; 6 000 pour le seul début du mois de mai soit une hausse de 30 % pour la période.

« France, terre d'asile » ? Absence de volonté et conduite timorée

Cinq millions de Syriens ont fui leur pays et donc les demandes d'asile ont doublé dans l'Union Européenne. Mais seuls 11 000

qui a fait de l'illusoire fermeture des frontières son mantra. Emmanuel Macron, comme candidat, promettait pour « relancer une Europe protectrice, 5 000 gardes-frontières supplémentaires... ». Par ailleurs, il s'est exprimé en 2016 pour une renégociation des accords du Touquet de 2003 qui fixent la frontière avec le Royaume-Uni sur le continent. « Je veux remettre ces accords sur la table pour en rediscuter les modalités, en particulier pour les mineurs. » Mais ne peut-on déjà y voir une variable d'ajustement dans le cadre de la négociation du Brexit ?

Dans ce contexte de déni des autorités, d'atermoiements de l'Union européenne, de palliatif quasi institutionnalisé des associations et des individus, les organisations syndicales ont un rôle important à jouer, dont la nôtre chargée de l'éducation et de la formation des jeunes. Pleinement solidaires des valeurs du mouvement ouvrier et soucieux de la défense des droits et des libertés, il nous faut continuer d'alerter, dénoncer et exiger des élus et autorités la mise en œuvre de réponses aux situations observées et qui soient pérennes, ce qui n'est pas inaccessible pour la sixième puissance mondiale. ■

GEORGES BOUCHART